



La Guadeloupe
Parc National



PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

RAPPORT D'ACTIVITES

2009



L'année 2009 a été une année historique pour le Parc national de la Guadeloupe. En premier lieu parce que le Parc national, créé le 20 février 1989, fêtait ses 20 ans. Mais aussi parce que le décret du 3 juin 2009 a profondément modifié sa configuration : un périmètre fortement élargi, une

aire optimale d'adhésion passant de trois à vingt-et-une communes, de nouveaux espaces marins classés en cœurs de parc et une aire maritime adjacente constituant l'une des plus grandes aires marines protégées françaises.

Le Parc national de la Guadeloupe est à présent un des espaces protégés français les plus diversifiés : les espaces classés en cœur sont représentatifs de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par des zones de mangroves. Ils comprennent les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, zone de plongée sous-marine très fréquentée. Ces zones constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de trois labels internationaux : réserve de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR et charte européenne du tourisme durable.

2

L'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable et à la solidarité écologique avec les espaces classés en cœur, constituent quant à elles de nouveaux espaces de compétence pour l'établissement public gestionnaire du parc national, qui devra y construire, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat.

L'établissement public du parc national, sous tutelle du Ministère de l'Energie, de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer, est administré par un nouveau conseil d'administration composé de 58 membres, en majorité représentants des collectivités territoriales. Il est présidé par Monsieur Ferdy Louisy, Maire et conseiller général de Goyave.

Le présent document constitue le rapport d'activités de l'établissement, établi pour l'année 2009. Il décrit succinctement les activités, programmes et actions qui ont été menés au cours de l'année écoulée. Les rapports et documents cités peuvent être consultés auprès du Centre de documentation de l'établissement (sur rendez-vous).

1 : Décret n°2009-614 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du parc national de la Guadeloupe aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006



La modification du décret de création du Parc national de la Guadeloupe

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en 2008, le décret du 3 juin 2009 a permis d'adapter le parc national aux nouvelles dispositions juridiques de la réforme. En Guadeloupe, le choix a été fait de profiter de cette réforme pour donner une ambition nouvelle au parc national en modifiant fortement sa configuration.

Le cœur du Parc national de la Guadeloupe comprend désormais :



le «cœur» forestier originel (sur la Basse-Terre) ;



les espaces marins, les îlets et les mangroves de la réserve naturelle du Grand Cul-de-Sac marin (créée en 1987) ;



les îlets Pigeon et les massifs coralliens qui les entourent ;



les îlets Kahouanne et Tête à l'Anglais.

L'**aire optimale d'adhésion** couvrant la totalité de la Basse-Terre et la périphérie du Grand Cul-de-Sac marin permettra de travailler avec l'ensemble de collectivités concernées, à l'élaboration d'une charte en faveur d'un développement durable tenant notamment compte des solidarités écologiques entre les cœurs forestiers et marins du parc national et leur périphérie. Elle couvre le territoire de 21 communes.

3

L'**aire maritime adjacente** couvre au nord la totalité de la baie de Grand Cul-de-Sac marin et s'étend à l'ouest jusqu'à la limite des eaux territoriales. Sa limite sud se situe au droit de l'anse à la Barque. Elle permettra de mettre en œuvre des dispositions susceptibles de conforter la protection du patrimoine naturel marin classé en cœur de Parc.

La nouvelle envergure du Parc national de la Guadeloupe a pour objectif d'en faire un outil performant de conservation du patrimoine naturel guadeloupéen, «hot spot» mondial de biodiversité :



massif forestier tropical de la Basse-Terre culminant au sommet du volcan de la Soufrière,



éco-complexe marin, récifal et littoral du Grand Cul-de-Sac marin et des îlets Pigeon.



Il sera un outil adapté pour le développement durable de la Guadeloupe. Il est conforme aux engagements internationaux de la France en matière de conservation des patrimoines naturel, historique et culturel ultramarins. Les territoires concernés ont été classés «Réserve de Biosphère» depuis 1992 dans le cadre du programme «Man and Biosphère» de l'UNESCO. Le Grand Cul-de-Sac marin est inscrit depuis 1993, par la France au titre de la Convention internationale de Ramsar relative à la protection des zones humides d'importance internationale.

Le décret a également modifié le fonctionnement et la composition des instances de l'établissement public et donc sa gouvernance. Ainsi le conseil d'administration est à présent composé de 58 membres, dont une majorité de représentants des collectivités, et il intègre des acteurs de l'ensemble des domaines de compétences de l'établissement, notamment en mer. Aux côtés du conseil scientifique a également été créé le conseil économique, social et culturel (CESC), miroir de la société civile, instance consultative chargée d'éclairer les décisions du conseil d'administration et du directeur.



1. Protéger la forêt tropicale humide et conserver de la patrimoine naturel de la Basse-Terre

Surveillance du territoire

Les tournées à caractère polyvalent sur le terrain constituent l'essentiel des activités des agents techniques du Parc national de la Guadeloupe. La surveillance a été maintenue en 2009 à un niveau élevé : en tout, les tournées des agents ont représenté 1 260 jours de présence. Pour la première fois, les agents, après avoir été formés et équipés, ont pu mener des opérations de police de l'environnement dotés de l'armement réglementaire.

En terme de police, la priorité a été donnée à la lutte contre le braconnage, la destruction et le prélèvement de végétaux ainsi qu'à la pêche illégale en rivière. 9 procès-verbaux ont été dressés.



En lien avec la publication des documents cartographiques du décret du 3 juin, un important travail de relevés GPS des limites de la zone cœur du parc a été réalisé. L'ONF, associé au projet, a participé à certaines sorties.

5

Suivi de l'évolution des milieux

En 2009, le suivi des milieux par les équipes de l'établissement a notamment concerné :

-  l'atlas de l'avifaune, une enquête continue sur la répartition des espèces d'oiseaux dans le Parc National, initiée en 2005 ;
-  l'indice kilométrique « Pic de Guadeloupe » : afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place pour le suivi d'un indice kilométrique. Les premiers résultats seront obtenus en 2010 ;
-  l'étude sur les oiseaux endémiques des Petites Antilles résidant en Guadeloupe: cette étude, pilotée par l'ONCFS à l'échelle du département, a conduit à définir 450 « points d'écoute » dans la zone cœur du parc national, entièrement pris en charge par les agents de l'établissement ;



- ❁ l'étude sur le raton-laveur : pour étudier la répartition spatiale de l'espèce, son abondance mais aussi son impact sur les écosystèmes naturels et les activités humaines, l'établissement a mis en place une étude, en partenariat avec l'ONCFS. En 2009, les travaux ont surtout permis de mettre au point la technique de capture.
- ❁ le suivi des espèces invasives : un inventaire du pin Caraïbe sur la Traversée a été réalisé, ainsi qu'un premier recensement des touffes de bambou présentes sur la route du Carbet dans la zone cœur du parc national. Les travaux seront poursuivis en 2010.
- ❁ la mise en place d'un réseau de placettes forestières : 6 emplacements ont été retenus et matérialisés sur le terrain et parmi ceux ci, 2 ont fait l'objet d'une installation complète du dispositif de suivi.
- ❁ l'inventaire et le suivi des orchidées : environ 300 fiches d'observation d'orchidées ont été remplies en 2009 par les agents de l'établissement.



Marquage d'un raton laveur



Capture pour suivi ornithologique

Par ailleurs, une série d'études commanditées par l'établissement ont été réceptionnées, dont notamment :

- ❁ une étude de la structure des peuplements d'oiseaux du cœur forestier en fonction des unités écologiques ;
- ❁ un rapport sur la prospection et la détermination de la flore des lichens dans le cœur du parc national ;
- ❁ une étude de suivi de la cicatrization de la trace de la deuxième chute du Carbet ;
- ❁ une étude des chauves souris du cœur du parc national (AFSA).



Conservation des rivières de la Basse-Terre

Le réseau de suivi hydrobiologique des 12 stations en rivières s'est poursuivi pour la cinquième année consécutive. Il a été complété par des prospections sur les zones aval, afin de rechercher et photographier l'ensemble des espèces de crevettes décrites dans la bibliographie. L'établissement a également mené à son terme l'élaboration d'une clé de détermination des poissons et crustacés des eaux douces et saumâtres de la Guadeloupe.



Préservation du patrimoine naturel de la Basse-Terre.

D'une manière générale, l'établissement contribue à la préservation du patrimoine naturel de la Basse-Terre en participant aux programmes d'inventaire et d'observation mis en place par ses partenaires.

Sur le massif forestier de la Basse-Terre, l'événement le plus marquant de l'année est sans doute le glissement de terrain qui s'est produit le 19 novembre sous le sommet de la Soufrière. A l'issue d'un épisode pluvieux intense, une zone de plusieurs milliers de mètres cubes de boue et de rochers s'est détachée du flanc nord-est de la Soufrière pour se précipiter dans le lit de la Rivière du Carbet. La coulée a causé des dégâts importants, sur le milieu naturel. L'établissement a participé, aux côtés du BRGM et de l'Observatoire Volcanologique de la Guadeloupe, au diagnostic puis au suivi de l'évolution du site.

2. Contribuer au retour du lamantin dans le Grand Cul-de Sac marin

Dans le Grand Cul-de-Sac marin, les activités de l'établissement concernent la gestion des espaces protégés de l'ancienne réserve naturelle, maintenant intégrée au cœur du parc national, mais également la gestion des terrains du conservatoire du littoral. A ce titre, la convention entre le conservatoire et le parc national est arrivée à échéance et sera reconduite en 2010.

Surveillance des espaces protégés

L'activité de surveillance et de police a conduit à établir :

-  4 procès verbaux et 17 avertissements pour pêche interdite ;
-  1 procès verbal pour abandon d'objet (épave) ;
-  41 avertissements pour pratique du scooter des mers ;





5 avertissement pour stationnement sur l'ilet Carénage en période interdite.

Par ailleurs, 17 boîtes à crabes ont été détruites ainsi que 2 casiers et 2 filets.

Connaissance et suivi des milieux naturels

De nombreux programme de suivis et d'observation sont mis en œuvre dans le Grand Cul-de-Sac marin. L'établissement y participe par la mise à disposition de moyens humains et matériels.

Les principaux suivis effectués par les agents de l'établissement en 2009 sont les suivants :



suivi des sternes sur le banc de sable des îlets Carénage. Les comptages sont réalisés pendant la période de reproduction, du 1^{er} mai au 31 août. Au total, 18 journées ont été consacrées à ce suivi : 30 sternes de dougall ; 43 sternes caugek ; 7 sternes royales et 7 sternes des Petites Antilles ont été contactées.



suivi des pontes de tortues imbriquées sur l'ilet Fajou. Un protocole de comptage de traces permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 94 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées en 2009. En outre a été mis en place en 2009 un



suivi des pontes de nuit, qui s'inscrit également dans le plan de restauration des tortues marines des Antilles françaises. Cette étude est pilotée par l'association Kap Natirel pour le Parc National de la Guadeloupe.



protocole « Scuba Tortues marines » : dans le cadre du réseau tortues marines, l'établissement assure la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin.



suivi de l'écosystème forêt marécageuse : l'établissement participe à une étude visant à améliorer la connaissance de la biologie du *Pterocarpus officinalis* 30 sorties ont été consacrées à cette étude.





suivi de l'écosystème récifal : ce suivi est réalisé en plongée sous-marine au niveau de trois stations installés à 10m de profondeur (Passe à Colas, proximité de l'îlet Fajou et Port-Louis).



suivi de l'écosystème des Herbiers de Phanérogames marines : ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Phanérogames marines. Pour l'année 2009, une campagne a été réalisée et a permis de recenser 75 oursins blancs, 25 lambis et 7 étoiles de mer.

Par ailleurs, ont été réceptionnées les études suivantes :



le deuxième rapport intermédiaire de la thèse sur *Pterocarpus officinalis* - Jonathan MIGEOT ;



le rapport final sur la population nicheuse de sternes dans le Grand Cul-de-Sac Marin ainsi que l'étude sur le régime alimentaire des sternes ;



une thèse « Ichtyofaune des mangroves aux Antilles : influence des variables du milieu et approche isotopique des réseaux trophiques » - Amandine VASLET ;



une thèse « Contaminations organique et inorganique du sédiment des mangroves côtières de Guadeloupe: biodisponibilité et effets induits sur l'huître de palétuvier (*Crassostrea rhizophorae*) » - Gaëlle RAMDINE ;



une étude sur le projet de tableau de bord du Grand Cul-de-Sac Marin.

Dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin, deux études ont été lancées en 2009 :



une étude de la contamination des herbiers de phanérogames marines.



une étude préliminaire au projet de réintroduction du lamantin en Guadeloupe, avec le Mote Marine Laboratory. L'objectif de ce travail est de développer un réseau de partenaires qualifiés pouvant apporter des orientations pour le projet.



une étude des coûts d'un centre de soins, avec l'Aquarium de Guadeloupe.



Gestion patrimoniale de la baie

L'activité de l'établissement est également tournée vers les actions de gestion de la baie. Ainsi en 2009, un espar des îlets Carénage a été remplacé par du matériel plus résistant en aluminium. Les équipes ont également assuré l'entretien de 10 bouées de délimitation de l'espaces cœur du Parc national.

En application de la convention avec le Conservatoire du Littoral, l'établissement a consacré 130 journées de travail aux missions sur le littoral. Les travaux de recensement des occupants des terrains du Conservatoire ont été poursuivis sur les communes de Sainte-Rose, Lamentin et Baie-Mahault. 10 épaves et carcasses de véhicules ont été enlevées sur le site dit Marie-Thérèse, commune de Sainte-Rose. Sur ce même site a été éliminée une décharge sauvage, soit environ 700m3 de matériaux.

L'établissement a développé une base de données informatique partagée entre l'ONF, le Parc national et le Conservatoire, disponible sur Internet, qui permet de suivre les actions menées par les gestionnaires sur les terrains du Conservatoire. Cet outil a été présenté aux rencontres des gardes du littoral de la Caraïbe qui se sont tenues à Sainte-Anne les 2 et 3 décembre.

L'établissement a participé à la réunion du Conseil des Rivages français d'Amérique qui s'est tenu à Saint-Martin.

10

Coopération internationale

Le projet de réintroduction du lamantin est le support d'un programme de coopération internationale.

Ainsi en 2009, les missions suivantes ont été effectuées :

-  participation à la Conférence internationale pour la conservation des Siréniens à Atlanta
-  mission en Floride au centre de soins pour lamantins du Lowry Park Zoo ainsi qu'au Mote Marine Laboratory et au Mote Aquarium
-  mission au Mexique et au Belize, afin de nouer des relations avec la communauté scientifique, les instances nationales et les acteurs sociaux, d'établir un projet régional pour la conservation du lamantin et de préparer les conditions préalables à tout prélèvement d'animaux dans une population.



En outre, d'autres projets de coopération ont été menés. Une mission s'est effectuée à Cuba sur le thème de l'éducation environnementale avec échange d'expériences. Deux scientifiques cubains ont été accueillis par l'établissement pour la réalisation d'un inventaire des spongiaires en Guadeloupe, en partenariat avec l'UAG. L'établissement a également participé à un colloque sur les parcs nationaux à Haïti, à l'invitation du gouvernement haïtien.

Mobilisation de la population et des acteurs locaux sur le projet "Lamantin"

La poursuite du projet de réintroduction du lamantin a donné lieu à de nombreux travaux au cours de l'année.



Equipe d'organisation « Trophée Maman dlo »

Une opération de sensibilisation des usagers du Grand Cul-de-Sac Marin a été effectuée à Sainte-Rose, lors de la régata de voile traditionnelle intitulée « 1er trophée Manman dlo ». Cette opération s'est déroulée dans le cadre des Journées mondiales pour l'Océan.

Une convention de partenariat a été signée avec SITA Espérance sur le projet.

Par ailleurs, plusieurs réunions ont été menées avec les acteurs de la baie et notamment les marins pêcheurs autour du projet Lamantin.



2. 1 Mettre en place la gestion des nouveaux territoires de compétences du Parc national



La nouvelle configuration du Parc national a conduit l'établissement à engager une première série d'actions sur ces territoires, notamment sur les zones cœur des îlets Pigeon, de Kahouanne et Tête à l'Anglais.

L'équipe chargée du milieu marin a été renforcée avec 4 plongeurs, principalement dédiés à la zone cœur des îlets Pigeon. Grâce à cette équipe

l'établissement a remis à neuf 18 mouillages en Côte sous le vent.

Une enquête a été réalisée auprès des clubs de plongée de Pigeon pour évaluer la valeur économique du site.

Sur l'îlet Kahouanne, une opération de ramassage des ordures et des encombrants a été menée avec l'ONF.

12

3. Faire découvrir les espaces protégés de la Basse-terre et du Grand Cul-de-Sac marin

Un dispositif «d'écocompteurs» permet une évaluation fiable de la fréquentation des sites terrestres et sentiers du parc national. En 2009, la fréquentation sur les sentiers du Parc est estimée à 422 961 visiteurs. La baisse globale de 12% environ par rapport à 2008 s'explique par la grève générale qui a paralysé la Guadeloupe pendant 40 jours, et la baisse de la fréquentation touristique qui s'en est suivie. Au niveau marin, la fréquentation des îlets pigeon est estimée à 100 000 visiteurs.

Aménagement des "grands sites" touristiques

D'une manière générale, les travaux d'aménagement menés par l'établissement ont connu un retard non négligeable dû au contexte social du début d'année. On notera l'avancement des deux projets suivants :



Aire de pique nique de Corossol : les travaux de réaménagement ont été réceptionnés et l'aire de pique nique a été rendue aux visiteurs du Parc. Cette opération d'un montant de 726.686€ est cofinancée dans le cadre du Programme opérationnel avec des fonds de l'Union européenne (40%), du Conseil régional (16%) et du Conseil général de la Guadeloupe (23%).





Aire de pique nique de Corossol



Travaux en régie sur les sentiers



Morne à Louis : la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Morne à Louis en intégrant l'accessibilité handicapé s'est poursuivie en 2009 et le projet a été présenté au conseil scientifique du Parc où il a obtenu un avis favorable. Ce projet bénéficie du soutien financier de la société d'assurance GMF.

Concernant le massif de la Soufrière, l'établissement a participé aux travaux d'études pilotés par le Conseil régional pour envisager la mise en place de moyens d'accès alternatifs à la voiture individuelle.

Aménagement et gestion de l'infrastructure de découverte des espaces naturels

En 2009, une convention a été signée entre le Parc national, l'Office National des Forêts et le Conseil général, qui définit notamment l'organisation des tâches dans les domaines de l'accueil du public et de l'entretien des sentiers dans le cœur du Parc.

Un nouveau dispositif a été mis en place en 2009 avec la création d'une équipe de trois agents dédiée à l'entretien des sentiers, et une autre de quatre agents pour l'entretien des sites d'accueil et aires de pique nique. L'établissement a consacré 400 jours agent à l'entretien des quelques 42 kilomètre de sentiers dont il a la charge, et 500 jours agent à l'entretien des 15 sites répertoriés. Il a également investi 108 535 euros dans des travaux de remise en état des sentiers suivants : sentier de la Mamelle de Petit-Bourg, sentier de la Mamelle de Pigeon, sentier du Galion, sentier des chutes de Moreau, et la trace des Vallées de Grand Rivière/Beaugendre.

Soutien aux pratiques écotouristiques

L'établissement a poursuivi ses travaux sur la marque de confiance du Parc. Initialement, cette marque est destinée aux entreprises touristiques, mais les réflexions de 2009 visaient d'une part à assouplir et simplifier les règles d'attribution de cette marque aux entreprises volontaires, d'autre part d'y intégrer des modalités permettant d'attribuer à celles-ci la reconnaissance à la Charte Européenne du Tourisme Durable, enfin analyser la possibilité de l'élargir aux produits agricoles et artisanaux sur l'aire d'adhésion.



Documents d'information

Plusieurs documents d'information touristiques ont été réédités, tels que le dépliant « La Soufrière ». Suite à la modification du décret du parc national, le document « Le Parc national, mode d'emploi » a été entièrement repris et édité à 50 000 ex.

Concernant la boutique du Parc, de nouveaux produits ont enrichi la gamme : tee-shirt en coton biologique, ponchos, casquettes. Une gamme en édition limitée spéciale 20 ans du Parc a également été créée : polo, stylo, crayon, clé USB, timbres postaux ...

Manifestations organisées par le Parc national

Parmi les événements et manifestations organisés par l'établissement, on retiendra pour l'année 2009 :



les 2 journées de solidarité territoriales, dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national, qui se sont tenues dans les communes du Lamentin et de Goyave ;



JST à Goyave



la journée annuelle de rencontre des OTSI (offices de tourisme et syndicats d'initiative), pour la première fois sur le nouveau cœur des îlets Pigeon.



la fête des 20 ans du parc national, organisée au siège de l'établissement et qui a rassemblé l'ensemble du personnel, des administrateurs et partenaires du parc national ;



Fête des 20 ans du PNG

Participation à des fêtes et des manifestations locales

Tour cycliste de la Guadeloupe



L'établissement était présent à de nombreuses fêtes patronales mais aussi aux Journées de l'Océan, à Pak a la plaj, à la Semaine de l'environnement, à Kap Lambi, à Kap Littoral.

Lors du passage du Tour cycliste de la Guadeloupe sur la route des mamelles, 35 agents de l'établissement étaient sur place pour sensibiliser le public au respect du milieu naturel.



4. Associer les habitants de la Guadeloupe à la gestion du patrimoine naturel

Accueillir les habitants de la Guadeloupe

En 2009, le nombre de visiteurs ayant bénéficié d'un accueil sur les sites du Carbet et de la maison de la Forêt est de 89 651 sur les 136 939 visiteurs qui sont venus sur ces sites (soit 65%).

Pour sa troisième édition, le programme de découverte nature mené par l'établissement, « La nature s'ouvre à vous » s'est déroulé du 11 Juillet au 16 août 2009. Il aura duré cinq semaines consécutives comme en 2008. Quatre saisonniers ont été recrutés en renfort de l'équipe. Les activités étaient gratuites et à destination d'un public local afin de mieux connaître la diversité de la nature guadeloupéenne. Au total, 177 animations se sont tenues sur les sites dont 81 organisées directement par l'établissement. Le public était largement présent : 22 344 participants.

Enfin, tout au long de l'année, des animations dans le cadre des 20 ans du Parc intitulées « Un dimanche au Parc » ont été organisées. Les gardes moniteurs de tous les secteurs ont partagé avec le public une matinée de travail sur le terrain.

La pédagogie de l'Environnement

En application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Pour l'année 2009, les 3 PAE dans lesquels l'établissement est impliqué auront touché 97 classes et 2 300 élèves. Les interventions ponctuelles des agents de l'établissement ont quant à elle permis de sensibiliser environ 1750 élèves.

En terme d'outils pédagogiques, 2 livres ont été publiés. Un espace dédié à ces outils a été ouvert sur le site Intranet de l'établissement.

La valorisation des travaux scientifiques s'est également développée avec la mise en service d'une rubrique d'actualités scientifiques sur le site Internet de l'établissement et la publication d'une brève scientifique par voie électronique (2 numéros).

Elaborer la première charte du Parc national

Les travaux d'élaboration de la charte du parc national, bien qu'ayant pris du retard en raison du contexte social de début d'année, ont fortement mobilisé les équipes. En tout, ce sont plus de 50 réunions de concertation qui ont été menées avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités, associations, socioprofessionnel ou institutions.

Les travaux ont porté principalement sur la poursuite de la concertation au sein des groupes de travail thématiques, l'organisation de 2 journées de solidarité territoriale ainsi que des rencontres bilatérales dans l'ensemble de l'aire optimale d'adhésion.



Au travers de ces rencontres, des avancées importantes ont notamment été réalisées sur les thématiques de l'agriculture, de la pêche et des activités nautiques dans le nouveau cœur de Pigeon et dans la baie du Grand Cul de Sac Marin. Par ailleurs, les journées de solidarité territoriale organisées au Lamentin en juin 2009 et à Goyave en novembre ont permis de présenter la démarche « Charte » et la réforme du parc national de la Guadeloupe au grand public, d'informer la population sur le projet de réintroduction du lamantin, et de collecter des éléments de définition du caractère du parc national de la Guadeloupe.

5. Faire du Parc national un établissement moderne et dynamique

Doter le Parc national d'un fonctionnement moderne.

L'année 2009, avec le lancement des travaux de la charte, a été riche en actions de communications. L'établissement a participé à 22 émissions radiophoniques ou télévisées (interviews, débats,...).

En terme de moyens, l'établissement est doté d'un système d'information géographique moderne qui offre des outils performants (GPS, cartographie, bases de données, documents, ...). Le SIG est partie prenante des réseaux locaux (club SIG971) et nationaux (PNF). Un nouveau site Intranet doté de fonctionnalités avancées a été mis en place en 2009 et facilité aujourd'hui le travail en interne.

16

Le projet de nouveau siège HQE de l'établissement a pris du retard en début d'année en raison des mouvements sociaux, et le marché de travaux ne pourra être passé que début 2010. Il devrait permettre la finalisation du projet 18 mois plus tard, soit en fin d'année 2012. Ce projet permettra de disposer d'un bâtiment à énergie positive, multifonctionnel et d'unité de lieu pour le sud Basse-Terre.

Dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national, 2 journées de cohésion interne ont été organisées afin de mobiliser au mieux les équipes sur ce projet structurant.

Fonctionnement institutionnel

En termes d'effectifs, le plafond d'emploi était en 2009 de 62 ETPT, dont 57 ont été effectivement travaillés compte tenu des vacances de postes. L'établissement a en outre bénéficié des compétences de 5 Volontaires civils à l'aide technique (VCAT).

Des assemblées générales du personnel se sont tenues les vendredi 10 juillet et mardi 15 septembre 2009. Le Comité technique paritaire central s'est réuni le 19 mai, le Comité d'hygiène et de sécurité le 2 juillet. La commission consultative paritaire des personnels contractuels a été installée le 18 juin 2009.



Le conseil d'administration a été recomposé suite à la parution du décret du 3 juin. La réunion d'installation s'est tenue le 10 juillet et a permis la réélection à sa présidence de M. Ferdy LOUISY. Le conseil s'est ensuite réuni les 17 septembre et 13 novembre.

L'établissement a continué d'être présent de manière active au sein des réseaux nationaux d'espaces protégés. Il était ainsi présent au conseil des rivages français d'Amérique à Saint-Martin, à l'assemblée générale de Réserves Naturelles de France à Divonne les Bains ainsi qu'au forum des aires marines protégées à Niolon.

Conseil
d'administration



17



Journée de
cohésion
interne



ANNEXES

- 1 - Bilan financier.
- 2 - Organigramme de l'établissement public du parc national fin 2009
- 3 - Avis et autorisations en zone cœur délivrés par l'établissement en 2009
- 4 - Avis en aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente délivrés par l'établissement en 2009





Parc national de la Guadeloupe

Résultats financiers 2009

Synthèse de l'exploitation

L'analyse des comptes du Parc National de Guadeloupe porte sur l'exercice budgétaire et comptable 2009 et comporte des comparaisons avec l'exercice précédent.

COMPTE DE RÉSULTAT DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE							
Charges d'exploitation	2008	2009	Evolution	Produits d'exploitation	2008	2009	Evolution
Achat de marchandises	0	9 911,52		Ventes de produits	93 916,10	64 766,14	-31,04%
Autres achats et services extérieurs	1 275 721,03	1 347 036,86	5,59%	Subventions d'exploitation	4 732 975,36	5 666 051,50	19,71%
Impôts et taxes	64 535,92	70 653,47	9,48%	Autres produits	28 598,66	58 322,04	103,93%
Charges de personnel	2 967 718,78	3 281 760,34	10,58%	Produits financiers	20 678,84	8 278,75	-59,97%
Autres charges de gestion courante	36 812,18	21 382,13	-41,92%	Produits exceptionnels	1 137 068,69	1 047 104,70	-7,91%
Charges financières	0	5					
Charges exceptionnelles	279 814,64	27 627,76	-90,13%				
Dotations aux amortissements	1 105 737,38	1 046 334,70	-5,37%				
TOTAL DES CHARGES	5 730 339,93	5 804 711,78	1,30%	TOTAL DES PRODUITS	6 013 237,65	6 844 523,13	13,82%
Résultat excédentaire	282 897,72	1 039 811,35	267,56%	Résultat déficitaire			

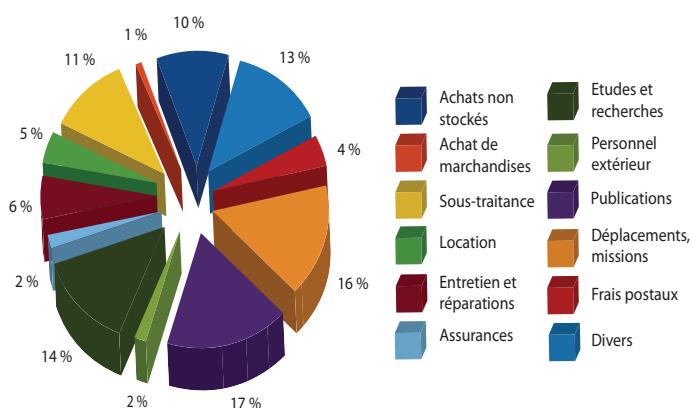
Analyse des charges et des produits

• **Les charges de fonctionnement** : Elles ont progressé de 1,30 % entre les deux exercices considérés, ce qui révèle une bonne maîtrise des dépenses courantes par l'établissement. Les charges de personnel demeurent le premier poste de dépenses puisqu'elles représentent près de 57 % des dépenses de fonctionnement. Elles augmentent de 10,58 % entre 2008 et 2009. Les dépenses courantes de fonctionnement progressent de 6,37 % avec toutefois de grandes disparités entre les différentes catégories de charges comme le prouve le tableau ci-contre. On peut également noter une forte diminution (- 90,13 %) des charges exceptionnelles en 2009, avec notamment une forte diminution sur le poste « subventions accordées ».

• **Les produits de fonctionnement** : Ils augmentent de manière sensible (+ 13,82 %) sur la période étudiée. On peut signaler une baisse importante de la production vendue, à hauteur de 31,04 %. Les produits d'exploitation progressent de 19,23 %. Cela tient essentiellement au mode d'enregistrement de la subvention pour charge de service public qui a été comptabilisée, en 2009, uniquement en section de fonctionnement. On note également une diminution significative des produits financiers en raison de la baisse des taux sur les placements financiers de l'établissement. Les produits exceptionnels sont en légère diminution (- 7,91 %) sur l'exercice.

• **Synthèse de l'activité** : Les éléments ci-dessus entraînent une progression significative du résultat de l'exercice (+ 267,56 %) et de la capacité d'autofinancement qui progresse dans des proportions identiques. Par rapport à l'exercice 2008, on peut constater une progression de 96,84 % de l'excédent brut d'exploitation et une résultat d'exploitation qui devient positif.

ZOOM sur les charges courantes



RÉPARTITION DES CHARGES

Catégories de Charges	Montants 2009	Montants 2008	Variation
Achats non stockés	134 116,10 €	140 612,78 €	-4,62%
Achat de marchandises	9 911,52 €	0,00 €	NS
Sous-traitance	150 247,38 €	173 789,83 €	-13,55%
Location	63 158,98 €	49 460,51 €	27,70%
Entretien et réparations	81 141,39 €	65 593,53 €	23,70%
Assurances	25 564,26 €	27 573,19 €	-7,29%
Etudes et recherches	184 567,50 €	54 396,25 €	239,30%
Personnel extérieur	24 988,56 €	5 387,76 €	363,80%
Publications	234 636,14 €	184 944,39 €	26,87%
Déplacements, missions	213 726,31 €	168 658,54 €	26,72%
Frais postaux	59 581,43 €	60 539,70 €	-1,58%
Divers	175 308,81 €	344 764,55 €	-49,15%
Total	1 356 948,38 €	1 275 721,03 €	6,37%

Synthèse de l'investissement

On relève pour l'exercice 2009 une forte augmentation des dépenses d'investissement de l'établissement, qui s'explique en particulier par les dépenses liées à la construction du futur siège de l'établissement, mais également à des travaux sur bâtiments plus importants que lors des exercices précédents. Les subventions d'investissement inscrites au bilan progressent de manière significative (+ 34,12 %) en raison de changement du mode d'enregistrement de ces subventions qui sont désormais comptabilisées selon le principe des droits constatés (dès la naissance du droit pour l'établissement).

RÉSULTAT DE L'INVESTISSEMENT							
Dépenses	2008	2009	Evolution	Recettes	2008	2009	Evolution
Immobilisations incorporelles	3 806,85		-100,00%	Subventions d'investissement	2 528 894,78	3 391 715,43	34,12%
Immobilisations corporelles	75 965,08	443 047,32	483,22%				
Immobilisations en cours	601 915,07	1 040 981,44	72,94%				
TOTAL DES DEPENSES	681 687,00	1 484 028,76	117,70%	TOTAL DES RECETTES	2 528 894,78	3 391 715,43	34,12%
Résultat excédentaire	1 847 207,78	1 907 686,67	3,27%	Résultat déficitaire			

RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE 2009							
Dépenses	2008	2009	Evolution	Recettes	2008	2009	Evolution
Résultat d'exploitation	282 897,72	1 039 811,35	267,56%				
Solde d'investissement	1 847 207,78	1 907 686,67	3,27%				
Résultat global excédentaire	2 130 105,50	2 947 498,02	38,37%	Résultat global déficitaire			

L'augmentation du résultat de l'exploitation (+ 267,56 %) conjuguée à celle du solde des opérations d'investissement (+ 3,27 %) conduisent à une forte progression du résultat global (+ 38,37 %).

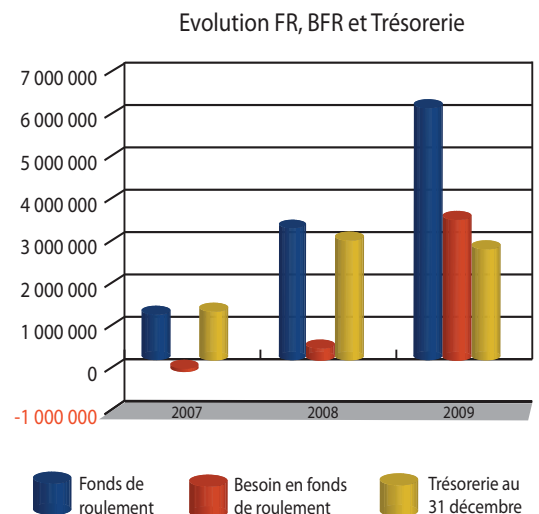
Les chiffres clés de 2009

Le fonds de roulement est passé de 3.244.548 € en 2008 à 6.192.860 € en fin d'exercice 2009. Cette forte progression s'explique par une capacité d'autofinancement en nette augmentation et dans la comptabilisation en droits constatés des subventions d'investissement octroyées par le ministère de tutelle. Cette comptabilisation, sur l'exercice 2009, des subventions d'investissement se répercute également au niveau du besoin



en fonds de roulement qui augmente de manière très significative. Le niveau de trésorerie reste lui stable et même en légère diminution et devrait permettre de faire face aux échéances du premier trimestre de l'exercice 2010.

CHIFFRES CLÉS DE L'EPN : ÉVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT DU PNG			
	2007	2008	2009
Résultat d'exploitation	84 993,37	282 897,72	1 039 811,35
Total actif immobilisé	15 155 313,76	15 837 000,76	17 155 256,44
Total ressources stables	16 269 756,36	19 081 548,86	23 348 116,77
Fonds de roulement	1 114 442,60	3 244 548,10	6 192 860,33
Total actif circulant	1 839 819,98	1 789 102,73	4 621 653,10
Total passif circulant	1 925 652,87	1 488 931,51	1 158 326,98
Besoin en fonds de roulement	-85 832,89	300 171,22	3 463 326,12
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT			
N/N-1	89 096,73	2 130 105,50	2 948 312,23
ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE DU PNG			
Trésorerie au 31 décembre	1 200 275,49	2 944 376,88	2 729 534,21
Variation de la trésorerie	395 616,97	1 744 101,39	-214 842,67



Ferdj LOUISY
Président du Conseil d'administration

Maxime LOUIS
Président du Conseil scientifique

Marc MAURE
Président du Conseil économique,
social et culturel

Situation 2009 des postes permanents du PNG (67 agents)

DIRECTION

Denis GIROU
Directeur

Colin NIEL
Directeur adjoint

Carole VIRAPIN
Assistante de direction et de communication

COMMUNICATION

Wilfrid DÉMONIO
Chargé de communication

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Geoffroy CASIMIR
Secrétaire général

Marie-Josée SCHALL
Responsable du service
Budget-Comptabilité

Patricia IBO
Adjointe administrative
spécialisée
"Budget-Comptabilité"

Joël JEANNETTE
Régisseur bâtiments

Alex PALMIN
Régisseur matériel

Agence comptable

Olivier PICARD (PNF*)
Agent comptable

Marie-Josée SCHALL
Fondée de pouvoir

SERVICE
SYSTÈME d'INFORMATION

Alain FERCHAL
Chef de service

Philippe MOREAU
Chef de projet TIC

Noël MARTINON
Technicien informatique

Pascal RIFFAUD
Technicien SIG

Marise NANOR
Assistante de documentation
(mi-temps BIO)

Marie-Victoire DE-BOISROLIN
Assistante administrative (+DD)

Habitation Beausoleil
Montéran - BP 93
971 20 SAINT CLAUDE
Téléphone (standard du siège)
0590 80 86 00
Télécopie
0590 80 05 46

Site internet :
www.guadeloupe-parcnational.fr
Courriel : (principe d'écriture)
prenom.nom@guadeloupe-parcnational.fr

Direction : 0590 80 86 02
Secrétariat Général : 0590 80 86 05
Communication : 0590 80 90 90 / 0590 80 86 02
Service Système d'information : 0590 80 86 08

SERVICE ACCUEIL, DÉCOUVERTE, ÉCOTOURISME

Jean-Sébastien NICOLAS
Chef de service

Philippe VATILINGOM
Adjoint au Chef de service

Alex CHECKMAHOMED
Responsable
équipements et travaux

Maxime LE BLANC
Chef d'équipe
d'entretien des sentiers

Alain ANDYPAIN
Chargé d'entretien
des milieux naturels

X..... Y.....
Chargé d'entretien
des milieux naturels

Marie-Anise BERVIN
Agent d'accueil
Standardiste

Joël PIERROT
Chef d'équipe
d'entretien des sites

Patrick ADRUBAL
Chargé d'entretien
des milieux naturels

X..... Y.....
Chargé d'entretien
des milieux naturels

Maurice VALY
Chargé d'entretien
des milieux naturels

Patricia MONPIERRE
Chargée de mission
"Accueil et Découverte"

Suzy CASTAGNE
Agent d'accueil
"Espace naturel"

Hélène CHRISTOPHE
Agent d'accueil
"Espace naturel"

Pierre JUSTINE
Agent d'accueil
"Espace naturel"

X..... Y.....
Agent d'accueil
"Espace naturel"

SERVICE BIODIVERSITÉ

Hervé MAGNIN
Chef de service

Olivier CARLOTTI
Pédagogue de l'environnement
Suivi de la politique pénale

Guy VAN LAERE
Technicien
"Forêt tropicale humide"

Cédric VINCENT
Chargé de mission
"Valorisation pédagogique
des travaux sur la biodiversité"

Sandra PEDURTHE
Chargée de mission
"Réintroduction du Lamantin"

Marise NANOR
Secrétariat (mi-temps SI)

SECTEUR MARIN

Xavier DELLOUE
Chef de secteur

Simone MÉGE
Adjointe au Chef de secteur
Technicienne "Milieu marin"

Michel TILLMANN
Technicien
"Activités nautiques"

Xavier KIESER
Garde-moniteur

Claude LEFEVRE
Garde-moniteur

Yannick LIMOUZIN
Garde moniteur

SECTEUR TRAVERSÉE

Jean LUBIN
Chef de secteur

Éric PIGEAULT
Adjoint au Chef de secteur
Technicien "Littoral"

Eric BOSLE
Garde-moniteur

Nadia LIAGRE
Garde-moniteur

Benjamin RAMSAHAI
Garde-moniteur

Liliane CIMBER
Assistante administrative
Secteurs Marin et Traversée

SECTEUR SOUFRIÈRE

Jacques DETTWILLER
Chef de secteur

Stéphane DI MAURO
Adjoint au Chef de secteur
Technicien "Eaux continentales"

Thierry GUILLON
Garde-moniteur

Aline MERLE
Garde-moniteur

Georges PETIT-LEBRUN
Garde-moniteur

Patrice SEGRETIER
Garde-moniteur

SERVICE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Daniel SILVESTRE
Chef de service

Marc LUTZ
Chargé de mission "Charte"

Landry SEGA
Chargé de mission
"Activités de pleine nature"

Eric GRAUX
Chargé de mission
"Activités agricoles et marines"

Marie-Denise LEMOYNE
Gestionnaire "Programme Leader"

Aude BERGER
Chargée du dossier réserve
de biosphère Unesco

Marie-Victoire DE-BOISROLIN
Assistante administrative (+SI)

Annexe 3

Avis et autorisations en zone cœur délivrés par l'établissement en 2009

DATE	OBJET	SITE	DEMANDEUR
02/02/09	Autorisation de survol parapente	Coeur du Parc (Soufrière)	LEPERS Xavier - « Les Frégates de Gpe »
02/02/09	Autorisation de capture d'oiseaux (Martin pêcheur à ventre roux)	Coeur du Parc	VILLARD Pascal
04/02/09	Autorisation de prélèvements et de transports d'insectes. (coléoptères)	Coeur du Parc	DUTRILLAUX Bernard
12/02/09	Autorisation de prélèvements et de transports de végétaux (Mousse)	Coeur du Parc	Association « AEVA » -LAVOCAT-BERNARD Elisabeth
01/04/09	Autorisation de prélèvements et de transports de végétaux (Diptères agromyziade)	Coeur du Parc	ETIENNE Jean, Ingénieur
08/04/09	Autorisation de prélèvements et de transports de végétaux (Lycopodium cernum)	Coeur du Parc	Dr Henry JOSEPH , Sarl Phytobokaz »
16/04/09	Autorisation de travaux d'une nouvelle antenne et d'un local au Morne à Louis	Coeur du Parc	ARTG
20/04/09	Autorisation d'installation d'l équipement scientifique	Coeur du Parc (TRAVERSEE)	JM MONPELAT, BRGM
22/08/09	Autorisation de capture d'oiseaux (Martin pêcheur à ventre roux)	Coeur du Parc	PASQUET Eric - MNH (VILLARD)
10/09/09	Autorisation de prélèvements et de transports de végétaux	Coeur du Parc (Traversée)	DULORME Maguy – DYNECAR
15/09/09	Autorisation de prélèvements et de transports d'insectes. (coléoptères)	Coeur du Parc	Bernard DUTRILLAUX – MNH
05/10/09	Autorisation d'installation d'l station scientifique	Coeur du Parc	IPGP

08/10/09	Autorisation de prélèvements et de transports d'échantillons de végétaux ptéridophytes . (Fougères)	Coeur du Parc	BERNARD Jean François
28/10/09	Autorisation de prélèvements et de transports d'échantillons de végétaux ptéridophytes . (Fougères)	Coeur du Parc	MADDI Franck – MNH
01/12/09	Autorisation spéciale relative aux travaux d'aménagement de la trace « Grosse corde »	Coeur du Parc	Parc national de la Gpe
01/12/09	Autorisation de prélèvements et de transports de végétaux (éponge)	Coeur du Parc	ACOLADO Pedro – Institut Océanographique de Cuba
30/11/09	Autorisation de prélèvement et de transport de larves de moustiques	Coeur du Parc	SCHAFFNER Francis – Entomologiste, PHD (Zurich)

Annexe 4

Avis en aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente délivrés par l'établissement en 2009

Maitre d'ouvrage	Objet	Zone concernée	Avis	Avis du CS
Biotanica	Demande collecte d'orchidées sauvages	AOA	03/09/09	non
Mercury day à Caret	Rassemblement de plaisance	AMA	08/07/09	non
Carrière des cotons pères blancs - Baillif	Extension	AOA	18/08/09	non
DIREN	Avis SDAGE	Toute zone	24/11/09	non
Valorgabar	Projet d'unité de traitement des déchets ménagers	Cœurs marins	01/12/09	oui
Route de Guadeloupe	Réfection de la route de la Soufrière	cœur	08/06/09	non
ONF	Aménagement forestier DPL & DPM d'Anse Bertrand	AOA et AMA	06/05/09	non
ONF	Aménagement forestier DPL & DPM de Lamentin	AOA et AMA	06/05/09	non
ONF	Aménagement forestier DPL & DPM de Port Louis	AOA et AMA	06/05/09	non
ONF	Aménagement forestier DPL & DPM de Petit Canal	AOA et AMA	02/10/09	non
ONF	Aménagement forestier DPL & DPM de Morne à l'Eau	AOA et cœur	08/12/09	oui
ALINEA SOLAR France	Champs photovoltaïque à Anse Bertrand	AOA et AMA	24/06/09	non